Le MRP vous parle !

Nouvelle Série N° 65
Avril - Mai - Juin 1995
ISSN 0753-8707

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7e - Tél. 47 05 84 51 PRIX du N° 12 F

Le mot de votre nouveau Secrétaire Général

Cyriaque DECAMME
né le 20-1-24 à Meudon (92)
Marié, père et grand-père.
Militant de base depuis 1944
Directeur honoraire des Services du Sénat.
Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier dans l'Ordre National du Mérite. Croix des engagés volontaires pour la durée de la guerre.

Chers amis,

Elu aux fonctions de secrétaire général de notre amicale, il m'appartient de me présenter, mais encore et surtout de vous entretenir de mes projets.

S'agissant de mon curriculum vitae, l'encadré ci-contre me paraît suffire à m'identifier. Sachez seulement qu'éternel militant de base dans les péripéties qui ont jalonné les démarches du courant démocrate chrétien, de la C.F.T.C. au C.D.S. en passant par le M.R.P. et le Centre Démocrate, voire leurs avatars dans leurs tentatives de rassemblement (Grande Fédération, Réformateurs, U.D.F.), je n'ai d'autres titres à faire valoir, pour accomplir la mission qui m'est confiée, qu'une constance sans failles dans ma fidélité aux convictions chrétiennes, sociales et européennes qui ont animé nos anciens dont nous rapportons actuellement les émouvants témoignages dans les cahiers de notre bulletin de liaison.

Sans doute est-ce peu. D'autant que je n'aurai pas la disponibilité de l'ami Coville, dont le dévouement allait jusqu'à faire de notre siège une sorte de «résidence secondaire», ni sa prodigalité épistolaire, non plus que sa capacité à multiplier dans notre bulletin le récit de ses expériences ou la manifestation de ses indignations.

Les dés étant jetés, je vais tenter de répondre aux soucis de notre comité directeur, exposés au cours de notre dernière assemblée générale dont vous lirez ci-après le compte rendu et qui s'analysent en deux ordres de préoccupations :

- recentrer le contenu de notre bulletin sur l'histoire du Mouvement, ses fondements doctrinaux, l'action de ses représentants, le débat d'idées entre nos correspondants,

- donner plus de rigueur à notre gestion.

Faute de recul, c'est par ce dernier point que je vais inaugurer mes fonctions en vous adressant un pressant appel. Comme vous pourrez le constater à la lecture du compte rendu susvisé, la situation financière de notre Amicale se détériore. C'est pourquoi je me permets de demander à nos adhérents qui auraient omis de régler leur cotisation pour 1995 de réparer rapidement cet oubli, ainsi qu'aux bénéficiaires d'un service gratuit de notre bulletin de liaison de nous permettre d'en poursuivre la publication en souscrivant un abonnement.

Vous trouverez ci-après le bulletin de renouvellement de cotisation ou d'abonnement.

Merci et amitiés.

Cyriaque DECAMME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AMICALE DU M.R.P. 29 MARS 1995 AU SENAT

L'ORDRE DU JOUR ÉTAIT AINSI FIXÉ :

1 - Rapport d'activité présenté par Jean Coville
2 - Rapport financier présenté par Jacques Gissenger
3 - Réorganisation du secrétariat général
4 - Conception et rédaction du bulletin de l'Amicale
5 - Projet à l'étude dans le cadre de la célébration du cinquantenaire du M.R.P.
6 - Questions diverses

La séance est ouverte par le Président Jacques Mallet à 14 h 40

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Il est présenté par Jean Coville, secrétaire général :

Très chers amis,

Depuis notre dernière assemblée générale, qui s'est tenue le 20 juin de l'an dernier, il y a donc seulement 9 mois, il s'est passé beaucoup de choses dans notre Amicale, dans la tradition dont nous sommes issus et dans le monde qui nous entoure.

Le 23 septembre 1994, l'Institut Marc Sangnier a organisé à la Sorbonne une très belle journée d'études, au cours de laquelle fut rappelé comment il y a un siècle un jeune étudiant au Collège Stanislas, dans le 6ème arrondissement de Paris, entraîna ses camarades à écouter le Pape Léon XIII qui, dans son encyclique «Rerum Novarum», recommandait aux chrétiens de France d'oublier les massacres de la Terreur au siècle précédent et de reconnaître la République, dont les principes correspondent aux enseignements du Christ.

C'est ainsi que naquit le «Sillon», ancêtre de la Démocratie Chrétienne et donc du M.R.P.

Dans le numéro 63 du «M.R.P. vous parle» nous avons longuement parlé de ce colloque et de ce centenaire, auquel je suis personnellement très sensible en raison du rôle joué par une personne de ma famille.

Sans elle je ne serais peut-être pas devant vous aujourd'hui car c'est elle qui, plus tard, quand j'étais étudiant, m'a fait rencontrer Marc Sangnier et cette rencontre, qui m'a bouleversé, m'a conduit à devenir un militant dans la tradition qui nous réunit.

Ensuite, le 25 novembre dernier, ce fut la célébration du cinquantième anniversaire de la création du M.R.P.

Dans ce numéro 64 du «M.R.P. vous parle» nous avons fourni des témoignages importants de cet événement et nous en fournirons d'autres dans les prochains numéros de notre petit journal.

Nous pouvons être fiers de notre tradition, toujours vivante.

Il est clair que le C.D.S. en est issu. D'autres, sur le bord de la route, s'y reconnaissent.

C'est le devoir de notre Amicale de nous adresser à eux.

Chers amis, nous devons le faire tous ensemble.

Je m'y efforce pour ma part et vous suggère de faire de même.

J'adresse «Le M.R.P. vous parle» aux personnes que je connais dans mes diverses activités et qui me semblent partager les mêmes idées que nous.

Beaucoup m'en remercient et certaines m'adressent une cotisation ou un abonnement.

Faisons le tous ensemble : notre Amicale grandira et notre tradition se renouvellera dans notre pays.

Je souhaite très vivement que vous répondiez à cet appel, comme certains d'entre vous l'ont déjà fait pour nos archives, qui s'amplifient et sont très bien classées, grâce aux bons soins de notre jeune archiviste Benoît Legendre, ici présent.

Enfin disons un mot du monde qui nous entoure, très opposé à la tradition dont nous sommes porteurs.

Nous l'avons déjà dénoncé l'an dernier à propos des «exclus» de notre société et de la haine qui sévit dans les Balkans, en Afrique et ailleurs.

Avec nos moyens, si faibles soient-ils, nous devons lutter de toutes nos forces contre cette situation.

Comme nous l'avons déjà exprimé dans notre rapport de l'an dernier, nous ne pouvons accepter l'exclusion de trop de nos concitoyens et nous devons agir avec nos amis du CDS pour mettre fin à cette scandaleuse situation.

Nos amis du C.D.S. apprécient notre concours. Mes relations très amicales avec leurs dirigeants me permettent de le dire.

Il est vrai qu'en raison de mon âge ces relations amicales sont anciennes : elles existaient déjà avec les pères des dirigeants actuels : Alexis, père de Pierre Méhaignerie, Noël, père de Jacques Barrot, Charles, père de Bernard Bosson.

Très chers amis, tous ensemble, continuons à travailler au succès de notre chère Amicale.

2. RAPPORT FINANCIER

Jacques Gissenger, trésorier, déclare que, faute d'être en mesure de présenter un bilan comptable complet, n'ayant notamment pas eu la possibilité de connaître la valeur des parts de notre copropriété de l'immeuble de notre siège social, il s'en tiendra à l'examen des comptes de l'exercice 1994 qui se traduisent par un déficit de 120.000 F.

Concernant les recettes, il constate que celles-ci doivent plus au revenu des valeurs de notre portefeuille (plus de 78.000 F) qu'aux rentrées des cotisations (35.330 F) ou aux abonnements à notre bulletin (8.160 F).

S'agissant des dépenses il remarque que s'il est difficile de comprimer les dépenses de fonctionnement (frais bancaires et postaux, fournitures de bureau et agencements, honoraires de comptabilité, charges de copropriété, taxe foncière, etc), qui s'élèvent globalement à environ 65.000 F ou encore que les frais de réceptions (31.300 F) sont compensés par la participation demandée aux invités (39.000 F), il y a lieu de s'interroger sur le coût du bulletin (plus de 98.000 F pour 8.160 F d'abonnements) et surtout sur la nécessité du recours à un archiviste (92.571 F)

Sans doute le déficit de l'exercice sera-t-il comblé par le produit de la vente d'une fraction de notre portefeuille mais n'est-ce pas là «manger notre blé en herbe» lorsque l'on sait que le produit de ce dernier est notre principale ressource ?

Jacques Parini observe qu'il n'y a pas lieu de maintenir un tirage du bulletin à 2.500 exemplaires dès lors que l'on atteint à peine plus de deux cents abonnés payants sauf à obtenir des bénéficiaires de livraisons gratuites une souscription d'abonnement, si tant est que notre bulletin les intéresse.

Jacques Mallet fait savoir qu'il est bien dans ses intentions d'adresser des lettres de relance.

Cyriaque Decamme, concernant les rubriques «dons» (12.040 F), aimerait connaître comment sont choisis les bénéficiaires de nos «dons», n'étant pas sûr qu'il soit de la vocation de notre association de jouer les mécènes.

André Monteil souhaiterait savoir où en est le classement des archives.

M. Legendre (archiviste) estime que le classement des archives qui lui est demandé (il s'agit des seules archives de feue la Fédération de la Seine) touche à sa fin.

Gabrielle Joly rappelle que d'autres fédérations, telle celle de la Mayenne, sont appelées à nous adresser leurs propres archives.

Jacques Parini fait savoir que les procès verbaux des réunions du Groupe M.R.P. de l'Assemblée Nationale ont été en partie photocopiés et placés dans les archives et que ce travail peut être achevé, mais qu'il demande beaucoup de soin et de temps.

André Monteil s'interroge : une association de 400 cotisants peut-elle assumer le coût du classement de vingt ans d'archives ?

Jacques Mallet estime que lesdites archives constituent une source de recherches pour les historiens qui pourraient réhabiliter les démarches d'un mouvement dont le souvenir a été trop souvent occulté ; il aimerait la publication des propos de notre ami Gortais à la Commission exécutive.

Henri Poumerol, dont chacun a pu apprécier le document établi à l'occasion du cinquantenaire du Mouvement, pense qu'il serait possible, avec le concours de trois ou quatre bénévoles, d'entretenir un fonds d'archives significatif.

L'assemblée émet un avis favorable à cette suggestion et donne quitus au trésorier.

3. RÉORGANISATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Pour **Jacques Mallet,** en raison des nouvelles structures envisagées pour le Bulletin, le Secrétariat général doit être déchargé de la responsabilité de sa parution et, notamment, de tout ce qui concerne les rapports avec l'imprimeur. La liaison avec ce dernier doit être assurée par les membres du Comité de Rédaction.

Les relations avec les adhérents et autres correspondants éventuels demeurent de la responsabilité du secrétaire général ainsi que l'organisation des diverses manifestations de l'Amicale (assemblées générales, repas, colloque, etc). Il doit également veiller au bon fonctionnement des diverses instances de l'Association et s'efforcer d'apporter une solution aux divers problèmes administratifs et financiers.

Ce secrétaire général doit être assisté dans sa tâche par deux secrétaires généraux adjoints ainsi que par un trésorier qui devra prévoir, notamment, le renouvellement du matériel de bureau de l'Amicale. Pour l'accomplissement des tâches matérielles, il sera nécessaire de faire appel à une ou plusieurs personnes, afin d'assurer, notamment, la mise à jour du fichier informatique qui permet d'éditer les étiquettes servant à l'expédition du Bulletin.

En conséquence, il informe l'assemblée que le comité directeur a estimé le moment venu de poser le problème du renouvellement du personnel du secrétariat général.

En ce qui concerne l'actuel Secrétaire général, notre ami Jean Coville, dont chacun se plaît à reconnaître l'inaltérable dévouement, le comité se propose de le promouvoir à la dignité de Secrétaire général honoraire et de le remplacer dans ses fonctions actuelles par Cyriaque Decamme. Celui-ci déclare accepter cette charge sous réserve qu'elle soit allégée grâce au concours d'une secrétaire à temps partiel, ses séjours fréquents en province étant susceptibles de lui compliquer la tâche. Il aura, d'ailleurs, pour l'assister deux secrétaires adjoints : Germaine Touquet, qui remplit déjà cette fonction, et Henri Sportès qui, de Vice-président devient secrétaire général adjoint.

Gabrielle Joly propose que l'on s'enquiert d'éventuelles bonnes volontés à trouver parmi les membres de l'association afin de remplir les tâches qu'elle a menées jusqu'ici ainsi que celles résultant d'une réorganisation.

L'assemblée approuve à l'unanimité les décisions de son comité directeur.

4. CONCEPTION ET RÉDACTION DU BULLETIN DE L'AMICALE.

Le président **Jacques Mallet** se félicite de l'accueil reçu par notre dernier bulletin, ce qui le convainc de la justesse du souhait de notre dernier comité directeur.

Ainsi le prochain bulletin à paraître sera consacré essentiellement à la publication des nouveaux témoignages qui nous sont parvenus, tandis que les numéros suivants s'enrichiraient des témoignages qui pourraient encore nous être adressés.

Etant donné l'oubli dans lequel est tombée dans l'opinion l'action du M.R.P. - laquelle méritait mieux que cette disgrâce - nous serons conduits, à l'avenir, à évoquer quelques unes de ses grandes heures, s'agissant, notamment, des réformes sociales dont il a été l'initiateur, ou de son combat pour la construction européenne.

Le Bulletin donnera, de plus, place à certains développements doctrinaux dont s'est inspirée l'action du M.R.P. et contiendra des informations sur l'évolution de la pensée démocrate chrétienne en Europe et dans le monde.

Il est apparu, d'autre part, à notre Comité directeur qu'en ce qui concerne la conception d'ensemble du Bulletin, il convenait d'en revenir à la pratique originelle qui réservait seulement deux ou trois pages à la rubrique «Tribune libre» alors

que celle-ci s'étend actuellement à l'ensemble du document par suite du sous-titre ajouté à la première page : «Tribune libre des anciens du M.R.P.». L'orientation générale doit être donnée par l'éditorial signé, soit par le président, soit par un membre du bureau désigné à cette fin. Il est donc décidé de supprimer le sous-titre en question. Quant à la rubrique «Tribune libre», elle sera réservée à des contributions de membres de l'Amicale et elles pourront donner lieu à une sorte de dialogue entre des points de vue différents.

Le comité de rédaction du Bulletin comprendra les principaux responsables du Bureau de l'Amicale, assistés de quelques amis professionnels du journalisme : Fernand Chaussebourg, Jacques Parini, Henri Poumerol, Jean Teitgen. Les relations pratiques avec l'imprimeur seront de la seule responsabilité du Président ou du Secrétaire général.

Pierre Louchet estime que notre réunion a trop parlé de gros sous et pas assez du message du M.R.P., ce qui le rend perplexe, lui ancien de la J.O.C., sur notre détermination à faire vibrer la flamme de la pensée démocrate chrétienne et sociale.

Josette Buchou, qui avait quinze ans à la naissance du M.R.P., exprime l'admiration qu'elle portait et porte toujours à ceux qui l'ont menée à être parmi nous, pour leur sens du bien commun, leur probité et leur attachement aux idéaux qui sont les nôtres et aimerait que notre bulletin célèbre leur action, telle celle de Robert Schuman.

Henri Catherin est heureux de souligner que dans un monde qui vieillit beaucoup d'anciens demeurent des militants attachés aux valeurs de la démocratie chrétienne, refusant de sombrer dans l'apolitisme qui n'est que le masque d'une pensée droitisée.

Hélène Fontanet souhaiterait qu'un article du bulletin réfutât les arrière-pensées prêtées au M.R.P. par Alain Peyrefitte dans son livre «C'était de Gaulle» concernant la crise qui a mené les ministres M.R.P. à quitter le gouvernement en 1962.

Jacques Parini émet l'idée qu'il pourrait être demandé à Pierre Pflimlin de faire cette mise au point, en tant que témoin privilégié de cette crise. Il rappelle, par ailleurs, que notre prochain bulletin comprendra un cahier de huit pages consacrées à de nouveaux témoignages et au manifeste du M.R.P. adopté lors de son congrès constitutif.

L'Assemblée approuve les propositions présentées.

5. Projets à l'étude.

Colloque universitaire sur le cinquantenaire du M.R.P. au cours du troisième trimestre 1995 avec le concours de René Rémond, Jean-Marie Mayeur, Jean-Dominique Durand, Pierre Latamandia.

Exposition, à la diligence de Fernand Chaussebourg, de documents sur le M.R.P. à la mairie du XII^{e} arrondissement de Paris.

6. Questions diverses.

Joseph Voyant exprime le sentiment que l'amicale ignore la province, lui même se sentant parfois considéré comme étranger dans notre cénacle parisien.

Jacques Mallet affirme qu'il n'y a aucune volonté du bureau de l'Amicale d'ignorer la province d'autant qu'elle pourrait bien être son vivier. Les colonnes du bulletin lui sont, du reste, largement ouvertes.

Gabrielle Joly rappelle qu'elle n'a pas ménagé ses efforts pour créer un réseau de correspondants locaux, de responsables régionaux voire départementaux et que certains de ces correspondants ont été très actifs.

Cyriaque Decamme assure qu'il se rendra volontiers à Lyon à une prochaine assemblée régionale.

La séance est levée à 16 h 40.

Cyriaque Decamme

REUNION DES ANCIENS DU RHONE

Comme ils le font périodiquement, les anciens M.R.P. du Rhône sont réunis le jeudi 2 mars. Après une messe dite à la mémoire des amis qui ont rejoint la Maison du Père, ils se retrouvèrent autour d'un mâchon bien lyonnais.

Certes nous eûmes à déplorer l'absence de quelques amis retenus par leurs obligations, eux qui ont encore des mandats électifs, mais les présents se réjouirent de se retrouver pour évoquer de vieux souvenirs.

Au moment où on célèbre le 50^{e} anniversaire du M.R.P., ils purent se remémorer l'époque bourrée d'espérance qu'ils ont vécue et, où, tous unis dans la même fraternité, ils militaient pour un mouvement qui a tant donné à la France.

Au cours de cette soirée, ils eurent une pensée émue pour les parlementaires du Rhône disparus : Maurice Guérin - Joannès Charpin - Jean Villard - Joseph Rivière - et Pierre Bernard Cousté, qui apportèrent tant à la cause du M.R.P.. Ils remercièrent Joseph Voyant pour l'action qu'il mena au Sénat, sans oublier Pierre Vallon qui, lui, est toujours en activité comme sénateur.

Ils transmirent à Jean Palluy, qui n'avait pu se déplacer, leur estime au moment où il quitte la présidence du Conseil général qu'il a marquée de son empreinte.

Puis tous se quittèrent, en se promettant, bien sûr, de se revoir bientôt.

Léonard BROSSY

APPEL A TOUS NOS CORRESPONDANTS

L'Amicale va s'efforcer désormais de constituer systématiquement des archives sur l'activité du M.R.P. depuis ses origines.

Tous ceux qui pourraient nous communiquer des documents originaux (ou des copies de documents) nous aideraient à étoffer notre fonds de textes, d'ouvrages ou d'anecdotes (etc).

Faites nous savoir ce dont vous disposez. Nous prendrons contact avec vous.

Merci par avance.

TÉMOIGNAGES

sur la création du M.R.P.

Voici le deuxième cahier «Témoignages», réalisé grâce à d'anciens militants qui, se souvenant des «grandes années» de la fin de la guerre, de la Libération et du début de la reconstruction du pays, ont répondu à notre appel.

Que tous ici soient remerciés : ils sont aujourd'hui dispersés, comme à l'époque des préparatifs qui aboutirent à la création du M.R.P.; ils ne se connaissent pas tous, bien sûr, ou certains ont pu oublier leurs camarades de combat, avec l'usure du temps. Quelle belle occasion de se retrouver en lisant «Le M.R.P. vous parle !»

Un courant de souvenirs est né avec le Cinquantenaire, nous le sentons bien. Ce deuxième cahier ne sera sans doute pas le dernier. Continuez donc à nous envoyer votre témoignage personnel sur la création du M.R.P. ! Merci

Jacques Parini

NÉ D'UN LONG BOUILLONNEMENT DE FOI ET D'ARDEUR DANS LE COMBAT

Robert Bichet a été le premier secrétaire général du M.R.P.
Il est l'auteur d'un ouvrage historique, «La démocratie chrétienne en France», paru en 1980.
Il a rédigé un bref mémoire sur la création du MRP. Plusieurs extraits de ce texte ont été publiés dans la revue France Forum, n° 297-298 d'octobre-décembre 1994, pages 12 et 13. Nous en utilisons d'autres passages ci-dessous, en remontant à 1896, il y a quatre-vingt-dix-neuf ans.

1896 : le Parti démocratique chrétien

Eh oui, il a existé !

Il faudra du temps pour contrôler, coordonner, organiser l'action des «abbés démocrates» et aboutir, le 25 mai 1896, au Congrès ouvrier de Reims où est fondé le Parti démocratique chrétien, premier parti démocrate chrétien créé dans le monde. Léon Harmel (1829-1915) en est le président, l'abbé Jules Lemire (1853-1928), qui a été élu député d'Hazebrouck (Nord) en 1893, en est le secrétaire général.

Cependant, victime de ses origines diverses, le parti n'arrive pas à se structurer, ce qui n'empêche pas quelques imprudences qui amènent la publication par Léon XIII de l'Encyclique **Graves de communi re** où se trouve interdit l'usage à des buts politiques de l'expression «démocratie chrétienne».

La disparition du «Parti démocratique chrétien» va favoriser l'envolée du «Sillon», qui n'est encore formé que de cercles d'éducation populaire ; Marc Sangnier va en effet galvaniser des milliers de jeunes venus de tous les milieux, bourgeois, ouvriers, employés, paysans, et réaliser cette magnifique épopée du «Sillon» qui marquera si durablement toute une génération.

La condamnation du «Sillon» par Pie X, en août 1910, brisera certes le mouvement mais pas l'esprit qui l'anime. On assiste à un véritable jaillissement d'organisations chrétiennes d'origines et de buts divers qui finalement se rejoindront au M.R.P.

Un bouillonnement long et puissant

Ainsi se développe l'Association catholique de la jeunesse française, qui a été fondée dès 1886, et se créent la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1925), la Jeunesse Agricole Chrétienne (1929), la Jeunesse Etudiante Chrétienne (1929), la Jeunesse Maritime Chrétienne (1930), la Jeunesse Indépendante Chrétienne (1930)...

Les Semaines Sociales de France, sorte d'Université ambulante, examinent à la lumière des enseignements de l'Eglise les grands problèmes du temps. Leur succès est considérable.

Dans le même courant, la Jeune République, fondée par Marc Sangnier, est née en 1912, la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) en 1919 le Parti Démocrate Populaire en 1924, le journal «l'Aube» en 1932...

C'est d'ailleurs autour de «l'Aube» qu'en 1938, à l'initiative de Francisque Gay et de Georges Bidault, intervient une tentative de regroupement de toutes ces forces éparses. Le 12 novembre de cette année, se tient en effet un magnifique congrès qui aboutit à la formation des «Nouvelles Equipes Françaises». Mais un an après, c'est la guerre et l'occupation...

Rassemblés dans la Résistance

Aux premiers rangs de la Résistance, on trouve des hommes et des femmes qui ont milité dans l'une ou l'autre de ces formations. Ils réfléchissent en commun et songent à se regrouper, après la guerre, en une formation unique.

Certains rêvent d'un travaillisme français. D'autres, dont Georges Bidault, inclinent plutôt vers un grand parti d'inspiration chrétienne, différant de la J.R. et du P.D.P. et laissant un rôle important aux forces non encore engagées dans la politique comme l'A.C.J.F., les mouvements spéciaux, la C.F.T.C. Ce fut finalement cette tendance qui l'emporta. L'initiative en revint à deux jeunes, Gilbert Dru et Jean Gilibert, aidés par André Colin et Maurice-René Simonnet.

Gilbert Dru est un responsable de la J.E.C. de Lyon. Il est en relation avec la Résistance de Lyon et, dans l'été 1943, il rédige un «Projet d'introduction à une action révolutionnaire des jeunes Français». Il suggère de fonder un «Mouvement Républicain de Libération» dans le but de regrouper «la mystique des droits de l'homme et la mystique démocrate d'inspiration chrétienne».

André Colin lui conseille de rencontrer Georges Bidault.

Cette rencontre sera déterminante. Avant d'être arrêté par la Gestapo et fusillé en pleine place Bellecour, en juillet 1944, Gilbert Dru se dira séduit par sa rencontre avec Georges Bidault qui approuvait son projet et acceptait de prendre la tête du nouveau mouvement pour aboutir «non seulement à la libération du territoire, mais à la libération totale de l'homme».

Après les premières rencontres de Lyon, des réunions se tiennent à Paris chez l'un ou l'autre de nos amis Jean Raymond-Laurent, Jean Letourneau, Charles Flory. C'est ainsi que naquit le «Mouvement Républicain de Libération».

Un premier manifeste : «Lignes d'action pour la Libération» est diffusé dans la France occupée ; il précise les conditions essentielles de la libération de la France, de la libération de l'homme, de la libération de l'Etat.

Pendant l'insurrection de Paris et sa libération, le «Mouvement Républicain de Libération» affiche sur les murs de Paris une proclamation qui déclare notamment : «Paris est libéré !... Nos hommes ont été à l'avant-garde de la bataille. ...Il faut continuer la lutte pour la libération totale du pays, pour la conquête de toutes les libertés : le Mouvement Républicain de Libération vous appelle tous au combat !»

L'enthousiasme de la liberté

Paris libéré, quelques jeunes du Mouvement occupent les locaux de l'hebdomadaire : «Je suis partout», 186 rue de Rivoli. C'est là que, dès la fin août 1944, s'installe le «Centre national du Mouvement».

C'est là que le dimanche 4 septembre, se tient la première réunion officielle du Mouvement.

L'enthousiasme est grand ! On rêve de liberté, d'une démocratie vraie, idéale. C'est le but du nouveau Mouvement. Mais, tout de suite, il apparaît que le nom du «Mouvement Républicain de la Libération» risque d'être confondu avec celui d'un mouvement de résistance, «Mouvement de Libération Nationale», auquel appartiennent beaucoup d'entre nous. Certains songent à appeler le mouvement «Démocratie chrétienne». Les jeunes des mouvements spécialisés s'y opposent, ils craignent une renaissance de l'anticléricalisme, ils refusent tout «confessionnalisme» qui éloignerait de nous les humanistes incroyants.

Ce n'est que quelques jours après que Georges Bidault fait approuver le nom de «Mouvement Républicain Populaire».

«Mouvement» et non «Parti». Les partis à la fin de la IIIe République se sont déconsidérés. Un «Mouvement» s'adaptera mieux aux circonstances, il saura mieux donner à l'action politique des formes nouvelles et hardies.

«Républicain» parce que la République apparaît aux Français comme le régime de tous qui, dans toutes les causes nationales, a exalté les sentiments du peuple.

«Populaire» parce que nous entendons travailler pour le peuple, avec le peuple, en faisant confiance au peuple tout entier et pas seulement à une «élite» coupée de la «masse».

Le Mouvement doit maintenant se structurer, se constituer, rayonner sur tout le pays. C'est des 25 et 26 novembre que date la fondation officielle du M.R.P. Le Congrès constitutif se tint à la Société de géographie dans une salle vieillotte du boulevard Saint-Germain, trop petite pour nous contenir à l'aise.

Dans la salle beaucoup de visages familiers qu'on retrouvait avec émotion après plus de quatre ans d'une épouvantable séparation. Mais, plus encore, des visages jeunes, énergiques et inconnus qu'on n'avait jamais rencontrés jusqu'ici dans des réunions politiques. Phénomène nouveau : il y a beaucoup de femmes et aussi un grand nombre de paysans et d'ouvriers parce que le mouvement plonge ses racines en pleine terre populaire.

Ce qui anime ces jeunes, ces hommes, ces femmes, dans la pleine lumière de nos libertés retrouvées, c'est un sentiment de grandeur, de renouveau, d'espérance.

Malgré une sorte de querelle des anciens et des modernes, le climat est à l'union. Finis les petites chapelles, les petits partis jaloux de leur indépendance !

Le deuxième jour, la volonté d'aboutir à un grand rassemblement est éclatant et c'est dans l'enthousiasme que sont définis les statuts et les structures du Mouvement et qu'est lancé au pays le «Manifeste du M.R.P.».

«Il ne monta plus alors de la salle vers l'estrade, écrira Georges Hourdin, que des applaudissements, des ovations et la Marseillaise».

Un grand mouvement était né qui allait pendant quinze ans marquer de son empreinte la politique de la France.

Le Bureau et la Commission exécutive élus après le Congrès constitutif

Bureau :

Président d'honneur : Marc Sangnier
Président : Maurice Schumann
Vice-Présidents : Simone Rollin, Maurice Guérin, Jean Catrice, François Reille-Soult, Paul Bacon
Délégué Général : André Colin
Secrétaire Général : Robert Bichet
Trésorier : André Pairault

Commission exécutive permanente

Membres de droit : les ministres : Georges Bidault, François de Menthon, Pierre-Henri Teitgen et les membres du bureau.

Membres élus : Solange Lamblin, Robert Lecourt, Jean Letourneau, Francisque Gay, Fernand Bouxom, Louis Bour, Max André, André Debray, Henri Boissard, Georges Hourdin.

En 1945, plusieurs personnalités, dont certaines rentraient de déportation, complètent la Commission exécutive : Charles Barangé, Charles Flory, Albert Gortais, Robert Prigent, Henri Teitgen, Louis Terrenoire et Gaston Tessier.

Robert BICHET

UNE GRANDE SIMPLICITÉ DANS UN GRAND COURAGE

Madeleine est une jeune mère famille qui vit à Grenoble pendant l'occupation. Jean, son mari, est industriel, mais aussi chef du mouvement Francs-Tireurs pour le département de l'Isère. La police allemande l'apprend ; elle se précipite dans son usine et l'abat. Il meurt à l'hôpital peu après...

Le destin de Madeleine va basculer. Elle continue d'élever ses enfants mais, dès la Libération, elle anime le MRP naissant, elle apprend très vite le rôle de militant, elle devient la femme la plus engagée et la plus efficace dans le renouveau grenoblois.

Elle suscite des jalousies, bien sûr, notamment à la S.F.I.O., mais le Parti communiste, qui observe avec attention les réflexes populaires, sait lui rendre hommage.

Tel est, résumé par nous, le témoignage de Madeleine Perrot, jeune Française modèle d'un temps où le courage, après la douleur, pouvait déplacer les montagnes.

J.P.

Dans la ligne de Marc Sangnier

Je cherche à prendre contact avec des amis de mont mari dont il m'avait parlé mais que je n'avais jamais rencontrés. Notamment un artisan, installé non loin de l'usine. Nous échangeons tout naturellement nos impressions et tout à coup :

- Et les catholiques ? me dit-il...

- Ne m'en parlez pas : entre mon ancien curé et l'évêque, ils sont tous pétainistes...

- Mais pas du tout, quelques-uns ont sauvé l'honneur, fait de la résistance et des laïcs ont même fondé un parti politique, le M.R.P. ; ce sont des démocrates dans la ligne de Marc Sangnier, avec la Jeune République, qui s'est jointe à eux. Ils sont très actifs dans l'Isère. Il faut que je vous mette en relation avec eux...

C'est ainsi que j'ai connu Joseph Laréal, Henri-Louis Grimaud, Germaine Voisin, Jacques Chanet, Jean Terpend, François Girod, Ambroise Jobert et beaucoup d'autres ...

Alors ma vie s'est trouvée transformée : au lieu d'être toujours seule à subir et à me battre, je pouvais agir au coude à coude avec d'autres pour «refaire la France» ! Les Français se plaignent actuellement de voter trop souvent ; qu'auraient-ils dit alors, où les élections se suivaient à grande vitesse puisqu'il s'agissait de tout reconstituer sur des bases plus saines ?

Déjà, Joseph Laréal faisait partie du Conseil municipal mis en route dès le 7 septembre 1944, avec Lafleur pour maire. Les Allemands avaient évacué Grenoble les 21 et 22 août et les maquisards étaient entrés en ville, suivis des troupes américaines. Dès le 10 septembre : visite des ministres André Philip et Emmanuel d'Astier de la Vigerie, accompagnés d'Yves Farge, commissaire de la République.

Le 5 novembre, le général de Gaulle vient remettre la Croix de la Libération à la Ville de Grenoble. C'est le maire, Frédéric Lafleur, qui la reçut. Eut-il une pensée à ce moment-là pour son ami Jean Perrot ?

1945 : un apprentissage éclair

Mais il faut songer à créer une Assemblée Constituante pour laquelle les élections sont prévues le 21 octobre 1945. Il faut former une liste : Henri-Louis Grimaud en prend la tête et moi ... la queue, car je ne tiens pas à être élue à cause de mes enfants. Il s'agit de faire connaître cette liste et son programme dans tout le département et de la défendre dans les fameuses réunions publiques et contradictoires.

Chacun des six candidats assure deux réunions par jour, à 17 et 21 heures, accompagné par une petite équipe.

Au début, pour renforcer notre cohésion et profiter de l'expérience des uns et des autres, nous nous retrouvions tous les soirs à Grenoble. Nous avons ainsi découvert la méthode du Parti communiste : ses interventions étaient partout strictement les mêmes, presque apprises par cœur par chaque intervenant ! J'étais au contraire dans l'admiration pour les interventions de la paysannerie, ses militants étant tous plus ou moins formés par la J.A.C. ; leurs interventions, très fréquentes aussi, étaient toujours fondées sur l'expérience et la réflexion.

Novat apprend qu'il est élu député à son bureau de tabac

Cette première expérience nous a rapporté la moitié des sièges, avec l'élection d'H.L. Grimaud, avocat à la Cour de Grenoble, Jean Terpend, militant agricole, et Jean Novat, industriel à Vienne.

Le jour du vote, fatigué et persuadé que nous n'aurions jamais trois élus, ce dernier n'avait pas attendu la fin du dépouillement pour rentrer chez lui, où il n'avait pas non plus écouté les résultats à la radio ...

Comme à l'accoutumée, il se rend à son atelier dès 6h ou 6h30 le lendemain matin et s'arrête au bureau de tabac pour prendre le journal... Quelle ne fut pas sa stupéfaction quand il s'entendit interpeller par un joyeux *«Bonjour, Monsieur le Député»* du buraliste. Croyant d'abord à une plaisanterie, il dut se rendre à la réalité en ouvrant son journal.

Nos trois députés conservèrent leurs sièges dans la seconde Assemblée Constituante, qui fut élue le 2 juin 1946. La Constitution fut rapidement acceptée et, le 10 novembre suivant, il fallut élire une Assemblée Nationale législative. La promotion du monde ouvrier était un de nos premiers objectifs et nous étions parvenus à un accord pour réserver la troisième place à Louis Bonnet, militant ouvrier très expérimenté ; il fut élu, lui aussi, avec Grimaud et Terpend, conservant au M.R.P. ses trois sièges, c'est-à-dire la moitié des élus du département. Novat était devenu sénateur.

La parole en public : une expérience enivrante

Moi, qui n'avais jamais pris la parole en public, me voilà candidate, bombardée aux premières loges des réunions publiques et contradictoires !

J'écrivais entièrement mon laïus, préparé en commun dans nos réunions, et je lisais. Or, voilà qu'un jour, lors d'une réunion à La Tronche, dans une petite salle de cinéma - donc éclairée - le courant manque ... J'étais en train de parler et continue dans l'obscurité la plus complète ... Le courant revient. J'avais eu chaud ! Tout se termine bien et Jacques Chanet - encore étudiant en Droit - se trouvant mon équipier ce jour-là,

suite page 10

LE MANIFEST

Réuni pour la première fois en Congrès National, aux jour
national, le M. R. P. affirme sa volonté révolutionnaire.

Le M. R. P. estime que les exigences de la personne humaine et
choses dont la transformation rapide et radicale apparaît possible dans
que les citoyens sachent s'élever au-dessus des querelles d'antan jusq

Nous voulons une Révolution...

Nous voulons une Révolution qui permettra avant tout une élévation
Nous voulons une Révolution qui garantira à chacun le droit de vivre
Nous voulons une Révolution qui fera de la démocratie politique et so
Nous voulons une Révolution qui donnera à la France les moyens de

Réformes de structure

Cette Révolution suppose des transformations dans la struc
qui sache concilier l'autorité de l'Etat et la continuité indispensable de
de la liberté des citoyens. Les administrations publiques devront êt

Cette Révolution suppose une économie dirigée par un Etat
clés, des monopoles privés, et du crédit. Elle suppose également une
mie et à la gestion des entreprises. Elle suppose dans l'agriculture le
liberté syndicale.

Libération de l'homme

Cette Révolution suppose sur le plan social une organisati
gement de la propriété privée afin que ne soit plus possible l'asser
mum vital, la possibilité pour tous d'élever leurs enfants quel qu'en
de la ville et de la campagne.

Cette Révolution suppose une participation de toutes les cla
moderne et de la tradition française par un développement et une dé
morales par l'organisation pratique de la liberté de l'enseignement,
physique, intellectuel et moral, un relèvement de la dignité familiale
de vie et de vertu.

Dans l'ordre et par la Loi

Cette Révolution, nous voulons la réaliser, sérieusement dan
obtienne l'adhésion de l'ensemble de la Nation. Nous savons aussi qu
prolongée de stricte discipline économique et de dur travail est ind

Nous ne concevons pas cette Révolution sans que la souv
une représentation exactement proportionnelle des diverses tendan
que possible, d'une Assemblée Nationale, étant bien entendu qu'il
des prisonniers et déportés ait permis des élections vraiment génér

Poursuivre la guerre

En attendant cette première consultation populaire, il apparti
de poursuivre la guerre avec une vigueur inflexible jusqu'à la victoir
rapidement, rigoureusement, et sereinement l'œuvre indispensable d
traîtres de Vichy que des profiteurs de la misère publique, d'apporter
déportés, sinistrés, réfugiés, persécutés, veuves de guerre) et à leurs
tous les moyens la reprise de la production agricole et industrielle tou
pour que les puissances d'argent ne puissent à nouveau intervenir d
armée nationale par l'amalgame de la glorieuse armée d'Afrique et de
international basé sur les principes de la sécurité collective et les exige

Avec la Résistance et le pays

Pour cette tâche, le M. R. P ne conçoit ni de divorce possible
ni de rupture possible entre ceux-ci et l'ensemble du pays. Il souhaite
la diversité des courants politiques traditionnels. Il compte sur l'Ass
entre le Gouvernement, la Résistance et le Pays.

Appel aux révolutionnaires

Le M. R. P. ayant ainsi précisé sans équivoque son orientation
être, dans le passé, leur appartenance politique et notamment à tous ceux
avec eux un parti politique véritablement neuf, animé par la volonté ré

TE DU M.R.P.

s où s'achève en Alsace, par la victoire de nos armées, la libération du territoire

les nécessités de la grandeur nationale condamnent définitivement le vieil état de
une France renouvelée par la Résistance, la Libération et la Victoire, à condition
qu'à une attitude de grandeur et de hardiesse que justifie la vocation française.

n morale et spirituelle de l'ensemble des hommes.
e dans la sécurité et la dignité.
ciale une pleine réalité.
réaliser totalement sa destinée.

cture de l'Etat. La constitution nouvelle devra créer une République démocratique
la politique gouvernementale avec le respect de la souveraineté populaire et
re modernisées et leur recrutement démocratisé.
t libéré des puissances d'argent, ainsi que la nationalisation des Industries-
e participation des divers syndicats librement organisés à la direction de l'écono-
développement de la coopération agricole sous toutes ses formes et dans la

ion collective et complète de la sécurité matérielle de chacun, un nouvel aména-
rissement de l'homme au capital, la garantie à tout travailleur d'un salaire mini-
soit le nombre, des logements sains assurés à l'ensemble des travailleurs

sses sociales aux richesses spirituelles et intellectuelles de la civilisation
mocratisation de l'instruction ainsi que par le respect de toutes les forces
une accession de tous à des loisirs sains permettant le plein épanouissement
indispensable pour que les foyers français restent pour la patrie des sources

ns l'ordre et par la loi, pour qu'elle soit réelle, efficace et durable et qu'elle
u'elle exige un appui constant et éclairé des masses populaires et qu'une période
dispensable.
veraineté populaire ait pu s'exprimer librement en des élections loyales assurant
nces politiques françaises. Aussi souhaitons-nous l'élection, aussi rapide
ne saurait s'agir d'une Assemblée souveraine avant que le retour de l'ensemble
ales.

ent au Gouvernement du général de Gaulle, gérant provisoire de la République,
e totale, de maintenir l'ordre public et le respect des lois républicaines, d'assurer
de justice et d'épuration, tant à l'égard des collaborateurs de l'ennemi et des
d'urgence l'aide indispensable à toutes les victimes de la guerre (prisonniers,
familles envers qui la Nation a contracté une dette sacrée, de provoquer par
t en assainissant la monnaie, de prendre toutes les mesures indispensables
ans la vie publique et dans l'orientation de l'opinion, de reconstituer une grande
s héroïques F. F. I., de préparer avec tous nos alliés l'avènement d'un ordre
nces de la grandeur française.

e entre le Gouvernement du général de Gaulle et les organismes de la Résistance,
que l'unité morale et organique de la Résistance puisse se maintenir à travers
emblée Consultative pour sauvegarder l'unité étroite d'inspiration et d'action

fait appel aux hommes et aux femmes de toutes classes sociales, quelle qu'ait pu
x et à toutes celles qui ont participé à la Résistance et à la Libération, pour réaliser
volutionnaire du peuple français et au service exclusif de la grandeur nationale.

H. MONMARCHÉ & Cie
9, RUE DU MAIL - PARIS

suite de la page 7

me dit : «C'est beaucoup mieux quand vous improvisez! Dorénavant, plus de papier !...».

Ce qui fut fait !

Cette expérience de parole en public est assez extraordinaire et même enivrante... Ce silence, si particulier, témoignant que le courant passe... Je proposais du Thomas d'Aquin à haute dose - la politique n'est-elle pas le service du bien commun ? - et les gens buvaient cela comme du petit lait !

Je me souviens par exemple d'une réunion à Vienne, où Maurice Schumann était venu nous soutenir. La disposition de la salle en «L» était fort désagréable, il fallait faire face de deux côtés. L'assemblée, houleuse, se livrait à un véritable charivari.

Nous nous installons et, comme dernière de liste, il m'appartenait d'ouvrir le feu pour laisser ensuite la parole aux ténors... Je commence donc tout doucement, tout banalement, en expliquant pourquoi une femme tout ordinaire vient leur parler. Très vite le silence s'établit et je termine sous les ovations... La voie est libre pour les suivants qui font leurs exposés sans opposition systématique.

La séance est levée dans l'allégresse générale. Maurice Schumann n'en revient pas : «Quel punch !» me dit-il.

Ce n'était pas toujours le cas, en particulier les samedis soir ; avec la prestation de l'ivrogne de service, les réunions devenaient épiques !

Dans le combat pour la ville

En septembre 1947, aux élections municipales, sur trente-sept conseillers nous en décrochons sept :
- François Givord, professeur à la Faculté,
- Antoine Buisson, directeur d'une mutuelle,
- Germaine Voisin, déléguée à l'Association des veuves de guerre,
- Izaure Luzet, pharmacienne,
- Joseph Laréal, directeur d'assurances,
- Jean Batailh, docteur en médecine,
- Madeleine Perrot, secrétaire.

Ce n'est pas si mal pour des débutants ! Nous n'avons pas encore d'adjoint, mais dès le 31 janvier 1949 nous en aurons deux :
- François Givord, aux Travaux,
- Germaine Voisin, aux questions sociales (elle conservera ce poste aux élections du 8 mai 1953 et à celles du 20 mars 1959, ce qui lui permettra de mettre sur pied des Services sociaux parfaitement organisés).

Face à une S.F.I.O. sectaire...

Le maire était le Docteur Martin, S.F.I.O. Il se faisait parfois généreusement chahuter par le groupe communiste, qui comprenait Raymond Périnetti, peintre, R. Darvès-Bornoz, professeur agrégé, Yves Moustier, docteur en médecine, Robert Buisson, inspecteur commercial, et Jean Gacon, professeur agrégé.

Je ne pouvais oublier l'attitude cavalière que Martin avait eue envers mon mari : celui-ci, responsable départemental du mouvement Francs-Tireurs, avait souhaité le rencontrer... Le docteur Martin (qui avait déjà été maire avant la guerre) avait refusé tout net parce que «Jean Perrot portait un chapeau et allait à la messe...» Toute la politique S.F.I.O., à l'époque, me semblait se résumer à «la politique des petits copains».

Un exemple ? Lorsque se pose la question de la création de nouvelles écoles dans certains quartiers, notre collègue Boissieu évoque ce problème. Mais ce collègue n'est pas un «petit copain» puisqu'il se prétend à gauche de la S.F.I.O.... alors, on s'applique à démontrer qu'il s'agit simplement du désir de voir augmenter la fréquentation de son école pour pouvoir être nommé «directeur», ce qu'il n'est pas alors... C.Q.F.D....

Et rétrograde

Les cartes d'alimentation étant toujours de rigueur, je me fais communiquer les registres de la mairie pour tenter d'approcher le nombre d'enfants de moins de trois ans qui se présenteront à l'école dans les années qui viennent. Pour ce travail de bénédictin, je rallie les amis d'Economie et Humanisme qui viennent me rejoindre à la maison et je remets à chacun un registre ainsi que les fiches «ad hoc» comportant sexe, date de naissance et adresse. Chacun s'installe ; il y avait du monde partout, jusque dans la salle de bains. Il suffisait alors de classer par quartier et par âge les résultats obtenus, de les reporter en graphiques parlants sur une carte de Grenoble pour avoir une image du problème et de son urgence ici ou là.

Je vais voir le maire pour lui rendre compte de ce travail et lui demander de prévoir une réunion du Conseil municipal avant les grandes vacances afin de ne pas laisser traîner cette question. Il jette un coup d'œil sur les cartes et me dit finement : «Allez donc dire aux Grenoblois de faire moins d'enfants à leurs femmes...» ; et je réponds très respectueusement : «Monsieur le Maire, vous êtes docteur en pharmacie et docteur en médecine, vous êtes beaucoup mieux qualifié que moi, faites-le donc vous-même...»

Sur ce, la conversation prit fin, sans prévoir évidemment de réunion du C.M. avant les vacances... Aussi, je fais reproduire mon rapport et l'adresse à chacun des partis politiques représentés au C.M.

... Un P.C. plus ouvert

A la rentrée, première réunion du Conseil : M. Darvès-Bornoz, animateur du groupe communiste, demande la parole :

- Nous n'avons pas l'habitude de nous mettre à la remorque du M.R.P., mais, lorsqu'on nous propose une analyse de cette valeur, nous ne pouvons qu'applaudir et y souscrire.

Quelques applaudissements des autres partis et le maire ricane : «Madame la conseillère communiste !»

Une autre de mes premières enquêtes fut réclamée par le Docteur Etienne Berthet, inquiet des difficultés de vie des étudiants à Grenoble... Ayant établi avec lui un questionnaire susceptible de nous renseigner et l'ayant proposé aux diverses facultés et écoles, j'en fis faire une présentation en graphiques, permettant beaucoup de comparaisons... La plaquette était intitulée «Comment vivent les étudiants à Grenoble». Ce travail fut-il efficace ? Ne servit-il qu'à satisfaire ses auteurs ? Je ne me souviens plus...

Des immeubles en coopérative

Le problème d'accession à la propriété d'un logement était évoqué autour de moi par certains de mes amis. En me documentant, j'avais découvert une formule de coopérative qui permettait de diminuer notablement le prix de revient en jouant sur les frais annexes, notamment sur ceux du notaire. J'en avais parlé à Economie et Humanisme et aussi aux amis de la mairie. Il s'est trouvé quelques ménages intéressés par cette possibilité, qui sont d'accord pour se former en coopérative et, grâce à la compréhension de M. Reydel qui a accepté de réaliser ce projet, un petit immeuble de plusieurs logements a été construit rue Bizanet, à la grande satisfaction des bénéficiaires.

Cette réalisation avait attiré l'attention de M. Frappat alors directeur du personnel chez Merlin-Gérin ; il rêvait de construire des logements pour les retraités de l'usine et il m'a demandé de l'accompagner chez son notaire pour défendre cette solution, qui fut finalement acceptée : deux immeubles importants seront construits dans le quartier du boulevard Joseph Vallier. Les «immeubles Frappat» ont toujours la cote chez Merlin-Gérin...

Plus tard, ma présence au Conseil d'administration de l'Office public d'H.L.M. de Grenoble m'avait sensibilisée aux difficultés du logement pour les faibles salaires. J'avais donc réalisé un sondage au dixième, à l'I.N.S.E.E. de Lyon, sur les salaires grenoblois. Ces données avaient été exploitées à l'ordinateur par les services de Neyrpic et présentés au maire, le Docteur Michallon, qui avait été impressionné par les résultats et avait porté les frais de l'exploitation au compte de la mairie.

Engagée sur la gauche, avec Bouxom

Octave Giraud, un ancien des Equipes Ouvrières, se souvient de moi comme la femme la plus engagée sur la gauche, au printemps du M.R.P.... Le Mouvement se sentait et se voulait, dans sa majorité, de centre gauche bien plus que de centre droit, et c'est ce qui m'avait séduite. Je me rendais compte en effet, comme le disait Fernand Bouxom, que «la lutte des classes prend souvent racine dans l'injustice. L'ouvrier a maintes occasions de constater que l'argent, le profit, la production, les bilans, les chiffres sont les seuls moteurs que semble reconnaître la société».

Madeleine PERROT

DÈS 1943, UN COMPLOT DANS LE PATRONAGE CHAMPIONNET, DERRIÈRE LA BUTTE MONTMARTRE

En 1942, après l'occupation de la zone sud par les nazis, j'avais convaincu mes camarades de Brive, résistants comme moi, de la nécessité de créer les Jeunes chrétiens combattants et de préparer avec les aînés les lendemains de la Libération pour ne pas laisser le champ libre au Parti communiste.

A la Pentecôte 1943, au cours du Conseil national de l'A.C.J.F. à Montmartre, nous complotions dans ce sens. Nous avons convié quelques uns de nos camarades à une rencontre clandestine au patronage Championnet, derrière Montmartre. J'avais invité Rémy Montagne et Maurice-René Simonnet à cette rencontre, ainsi que Gilbert Dru. C'est moi qui ai demandé le recrutement de François Chiret. Je présidais la réunion et je me suis désisté en faveur de Simonnet afin qu'il prenne la tête de notre entreprise ; je le jugeais plus représentatif.

Nos buts :

1°) développer les Jeunes chrétiens combattants,

2°) contacter les anciens de l'A.C.J.F., de la C.F.T.C., du P.D.P., de la J.R., etc, déjà résistants pour susciter un grand mouvement politique qui serait prêt à jouer un rôle à la Libération face à un courant assez redoutable.

Il en fut ainsi décidé et Simonnet allait remplir la tâche que nous venions de lui assigner. A cette réunion des «fondateurs» se trouvaient André Denis, René Lorrain, Jean Gilibert, Gilbert Dru, Georges Mamy, René Plantade, Paul Dalhuin, Moratille...

Après que j'eus convaincu Simonnet de diriger notre action, j'ai regagné Marseille, où j'avais à poursuivre ma tâche...

De Marseille à Paris dans une bombe roulante

A Marseille, après avoir participé à la libération et m'être acquitté de la mission que m'avait confiée le Comité départemental de libération , ravitailler la ville et ses faubourgs, je me trouve, en août 1944, dans une réunion constitutive du mouvement politique qui va devenir le M.R.P. Dès lors, il fallait rallier Paris, rue de Rivoli...

Avec moi, Maître Coirard, d'Aix, Henri Derance - membre de mon équipe de la J.O.C. de Provence - Jean Ristorcelli, officier aviateur. Nous prenons la route de Paris et choisissons un itinéraire difficile pour éviter les Allemands en retraite mais toujours combatifs : Nîmes, Alès, Gorges du Tarn, Aurillac, Brive, Limoges, où Paul Dalhuin, au 2e Bureau, nous situe les colonnes allemandes qui remontent par vagues successives de La Rochelle vers l'Est. La Loire est traversée sur un vieux pont romain, en aval de Saumur. Nous contournons Tours en ruines. Voici Chartres, et enfin Paris. Que de péripéties durant cette expédition, à bord d'une traction-avant surmontée de trois bidons de 50 litres d'essence !

A Paris, nous retrouvons André Colin, Albert Gortais au siège du M.R.L. qui allait devenir le M.R.P. Quel enthousiasme, quelle foi, quelle réserve d'énergie, quelle fraternité ! Le M.R.P. naissait avec le programme du C.N.R. pour base d'une politique qui devait prolonger le Sillon de Marc Sangnier...

Nous rendons visite à Jean Letourneau, avenue de Friedland, à l'Information. Nous allons à «l'Aube», où Georges Mamy me demande une interview, qui va être reprise par la Radio de Londres.

Et nous repartons pour Marseille, chargés d'une première documentation sur le nouveau mouvement politique...

Mon co-équipier Alexandre Chazeaux deviendra député des Bouches-du-Rhône. J'irai me faire élire en Dordogne, à 25 ans. Au bureau d'âge de l'Assemblée, parmi les six plus jeunes députés, on trouvait trois M.R.P. : Maurice-René Simonnet, André Denis, Montjaret.

C'est comme cela que tout a commencé.

André DENIS

CHAQUE SOIR, NOUS REFAISIONS LE MONDE

Il aura fallu un coup de fil très amical, mais particulièrement insistant, de Jacques Parini, pour que je me décide enfin à entrouvrir quelques uns des multiples cartons confectionnés et amassés au fil d'un demi-siècle, promis depuis toujours à un improbable classement, remplis de documents les plus divers, glanés sous deux Républiques, dans les Cabinets ministériels (celui de Robert Buron, bien sûr) à l'Assemblée Nationale ou au Conseil général de la Mayenne ou à la mairie de Laval, pendant les traversées du désert également, ou bien rapportés de mes longues années passées au service de la langue française en Algérie, en Afrique Noire ou dans l'Océan Indien ...

J'ai eu la chance de tomber sur un gros paquet plein de trésors. J'y ai trouvé, je cite dans le désordre :

• une carte d'électeur m'invitant à me rendre au bureau de vote n° 7 «Ecole de garçons de la rue Sainte-Anne»,

• un message urgent du «Commandant suprême des forces expéditionnaires alliées», lancé du haut des airs, trois heures avant le bombardement de «ma» gare,

• trois «Ausweiss» permettant à son titulaire d'emprunter à 6h17 du matin la micheline à gazogène pour suivre, avec les aléas des alertes aériennes, les cours de Droit de la Faculté de Rennes,

• quelques tracts, rescapés de la tourmente,

• un petit mot signé Maurice Schumann,

• une carte d'adhérent n° 024031 au «Mouvement Républicain Populaire», valable pour 1945, émanant du siège provisoire : 186, rue de Rivoli, Paris (Tél. Opéra 19.55) ; une autre, du «M.L.N.» auquel j'appartenais peu auparavent (normal, quand on a eu à diffuser «Libération» ou «Défense de la France»),

• une carte de colportage signée du Préfet, m'autorisant à vendre «l'Aube» à la sortie des messes et sur la voie publique,

• et, enfin, dans cet inventaire à la Prévert, un papier jauni et bien mangé sur les bords : la composition du premier Comité directeur de la Fédération M.R.P. de la Mayenne...

Hélas, sur la trentaine de noms qui y sont portés avec leurs adresses et leurs fonctions au sein de nos instances, combien d'absents, aujourd'hui, dont les visages me reviennent aussitôt, et, si on ne peut les citer tous, il m'est agréable d'y retrouver :

• Georges Coupeau, qui représentait à lui tout seul le P.D.P. d'avant-guerre dans nos trois arrondissements, qui ne manquait jamais, dans nos rencontres, de rappeler le souvenir de Robert Cornilleau ,

• Isidore Pasquier, le premier syndicaliste agricole de notre région à remuer le monde paysan, toujours très «conservateur»,

• et puis Louis Vincent, un grand nerveux plein d'idées de projets qui accueillait chez lui les cinq ou six premiers adhérents, suivis d'autres, en état de congrès permanent, bien vite à l'étroit dans cette «cabine téléphonique»...

• ou bien Gaëtan Bonnamy, un «dur» de la S.N.C.F., qui ne sortait jamais sans largement déployer devant lui la presse du Mouvement...

Pour moi, cette période fut en dents de scie, car sous l'uniforme des chasseurs à pied, il me fallait profiter des permissions accordées lors des élections qui suivirent la Libération pour, nanti, grâce au siège départemental, d'une documentation jamais suffisante, faire ensuite du prosélytisme auprès des gradés immédiats et des camarades, autant que le permettait le programme démentiel d'un peloton S.O.R. J'eus la joie de convaincre quelques uns d'entre eux. Pour les autres, j'étais le «MEUREU PEU», sobriquet sans connotation péjorative aucune !

C'est peu de temps après le retour à la vie civile que je fus amené à mettre sur pied l'administration d'une fédération qui prenait vie rapidement. Nous avions trouvé un petit local, pauvrement meublé, mais égayé par les affiches de nos grands «leaders»; il y avait Georges Bidault, bien sûr, et aussi de Gaulle. N'étions nous pas le «Parti de la fidélité» ? Et, beaucoup plus tard, des affiches très parlantes, envoyées par le Centre National ; vous en avez certainement gardé le souvenir. Il s'agissait des trois lettres : M., R. et P. tirées à part, et pas toujours collées dans le bon ordre sur les panneaux de nos campagnes!

Bref, trois pièces en tout, avec un couloir pour les archives, au coin de la rue Jules-Ferry, bien situées au centre de la ville, à quelques encablures de la maison natale d'Alain Gerbault,tout près aussi de celle d'Alfred Jarry, et, un peu plus loin, de celle du Douanier Rousseau. Et, aux portes de la ville, il y avait également la maison natale d'Ambroise Paré. Mais, enthousiastes, les déjà militants n'avaient nul besoin de recevoir les soins du barbier du roi et c'est avec méthode et pas mal ... d'heures supplémentaires, bien acceptées pas tous, jusque fort tard le soir, que nous nous mîmes à quadriller le département. Il fallait trouver des correspondants locaux sous la houlette des délégués cantonaux, les maintenir sous pression en leur fournissant le blé à moudre que nous procurait Paris, pas encore rue de Poissy. Et puis préparer les divers scrutins, conseils municipaux, conseil général ; établir les longues listes des «grands électeurs» pour le Conseil de la République ; favoriser au maximum l'implantation de Robert Buron, trop parisien aux yeux de certains, mais que la présence, dans le Craonnais, d'un oncle médecin et maire, avait pu suffisamment «mayennisé»...

Afin de faire connaître le Mouvement et nos candidats en mal d'investiture, nous faisions appel à nos instances, et, au plus haut niveau, ce fut, bien entendu, Robert Buron qui se chargea d'amener les uns et les autres. Et ceux qui vécurent ces grands moments ont encore devant les yeux ces foules qui se pressaient dans des salles pleines à craquer : c'était Ernest Pezet, invité par son vieil ami Coupeau, c'était Germaine Peyroles et Robert Bichet, applaudis au «Café du Théâtre», Francisque Gray aussi, j'en passe, car ils furent nombreux ceux qui, à travers le pays, avaient pris le bâton du pèlerin pour porter partout la bonne parole, mais je m'en voudrais d'oublier de rappeler la ferveur populaire qui accompagna Georges Bidault à Laval, Renazé et Mayenne ... Au Palais de l'Industrie, immense vaisseau de briques et d'acier, ce fut un vrai tabac pour Pierre-Henri Teitgen, ovationné par plus de 5000 auditeurs. Ah, c'était le bon temps !

Le bon temps aussi pour les équipes «spécialisées» : jeunes, ouvriers, professions libérales, femmes, ruraux, etc, qui se retrouvaient à chaque fin de journée, l'une après l'autre.

Etant le «permanent», je fus de toutes ces rencontres et j'en garde un souvenir bien précis : avec ou sans ordre du jour, on discutait ferme sur les sujets d'actualité, sur les projets à réaliser et les décisions à prendre.

La discussion s'égarait parfois, on se perdait dans la fumée du méchant poêle à charbon qui faisait tousser les plus bavards. Le soir, pendant tout ce mauvais hiver, on recommençait, souvent sur les mêmes sujets : tant pis si la théorie se heurtait parfois aux réalités quotidiennes, le moral, lui, était toujours au beau fixe.

Et c'est ainsi, que, tous les soirs, nous refaisions le monde...

André DAVOUST

(qui fut secrétaire général de la Fédération de la Mayenne et député de ce département)

TRIBUNE LIBRE

IL Y A 50 ANS, LE MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

- *L'enfant d'une tradition et d'un accident.*
- *La recherche obstinée d'une synthèse entre la liberté et la justice.*
- *Un certain type d'hommes et de femmes.*

Nous venons de commémorer le cinquantième anniversaire du débarquement et de la libération de Paris. Les chemins de la mémoire nous conduisent à évoquer la naissance à Paris, les 25 et 26 novembre 1944, d'un nouveau parti, issu de la Résistance, qui devait devenir moins de deux ans plus tard, aux élections du 2 juin 1946, le premier parti de France : le Mouvement Républicain Populaire.

Cette naissance soudaine et cet essor extraordinairement rapide ont de quoi surprendre. Comme le disait Jacques Fauvet, le MRP est «l'enfant d'une tradition et d'un accident». Il est d'abord la résurgence d'un courant d'idées qui remonte loin. Celui-ci commence au XIX° siècle avec le catholicisme libéral de Lammenais et de Lacordaire, avec le catholicisme social d'Ozanam et du syndicalisme chrétien. Il continue avec les «abbés démocrates» puis s'épanouit, entre 1900 et 1910,dans le «Sillon» de Marc Sangnier. Il débouche, après la Première Guerre mondiale, sur la Jeune République et le Parti démocrate populaire (PDP). Malgré le rayonnement de l'Aube de Francisque Gay et de Georges Bidault, le scrutin d'arrondissement à deux tours, qui l'écrasait comme «le grain entre deux meules», n'a jamais permis au PDP d'aller au-delà de 18 députés. Le MRP put, lui, rassembler le quart de l'électorat avec 144 députés en 1945, 160 aux élections du 2 juin 1946.

Voilà pour la tradition. L'accident, ce fut la guerre, l'occupation et la Résistance. Ces évènements dramatiques ont eu une triple conséquence : le discrédit du personnel politique de la IIIe République, la disparition de la droite classique compromise avec Vichy, enfin l'apparition d'une nouvelle génération de jeunes militants chrétiens, issus principalement des mouvements d'action catholique (rassemblés dans l'ACJF) qui s'étaient engagés activement dans la Résistance, tels que Georges Bidault - successeur de Jean Moulin à la présidence du Conseil national de la Résistance -, Maurice Schumann - venu de la Jeune République -, Pierre-Henri Teitgen, François de Menthon, André Colin. De ce fait, les militants catholiques, jusqu'alors suspects, vont désormais être reconnus comme des citoyens à part entière au sein de la République, de même que l'école libre se verra reconnaître le droit à l'existence. Georges Bidault, Robert Schuman, Pierre Pflimlin deviendront présidents du Conseil, ce que l'on n'avait jamais vu sous la IIIe République.

On a peine à imaginer aujourd'hui ce qu'était la situation de la France à l'automne de 1944 : véritablement révolutionnaire. C'est ce qui explique que, dans son manifeste, le MRP se définisse comme un «parti révolutionnaire», en prenant soin d'ajouter, avec Georges Bidault, qu'il veut faire la «révolution par la loi», c'est-à-dire des réformes profondes et rapides.

Il est intéressant de noter que le MRP se définit comme un «Mouvement», non comme un parti, et qu'il a refusé l'appellation du Parti démocrate-chrétien, pour ne pas apparaître comme un parti confessionnel, et pour s'ouvrir largement aux incroyants, qui partagent, pour l'essentiel, les valeurs de l'humanisme d'inspiration chrétienne. Ce Mouvement se veut «républicain» et «populaire». Il réunit toutes les catégories de la société, toutes les classes sociales. A son premier congrès, il y avait beaucoup d'ouvriers (18 % de l'électorat ouvrier votera en 1946 pour le MRP), et de paysans. Les femmes y ont joué un rôle important.

Quant à son programme, proche du programme du CNR, ainsi que du «personnalisme communautaire», d'Emmanuel Mounier, il reflète les idées de l'époque. On croyait alors à l'économie dirigée, à la planification, aux nationalisations. On refusait le «désordre établi». L'essentiel était la volonté de briser les cadres anciens de la politique française, opposant une gauche sectaire alliée au communisme stalinien et une droite étroitement conservatrice, la recherche obstinée d'une synthèse entre la liberté et la justice, que concrétiseront la création de la Sécurité sociale et la mise en œuvre d'une grande législation familiale, grâce à l'action d'hommes comme Robert Prigent et Paul Bacon.

Après le temps de l'enthousiasme, viendra bientôt celui des difficultés et des déceptions. Il a commencé avec le départ du général de Gaulle le 20 juin 1946 (qui avait discrètement incité le MRP à rester au gouvernement pour barrer la route aux communistes), avec la création du RPF en 1947, avec le durcissement du Parti Communiste aux ordres du Kominform, enfin avec la renaissance de la droite traditionnelle. Tout le monde sait dans quelles circonstances l'instabilité gouvernementale et l'enlisement dans les guerres coloniales ont conduit la IVe République à sa perte.

Ce n'est pas ici le lieu de dresser un bilan de l'action du MRP au Parlement et au gouvernement. Ce bilan n'a jamais été fait de manière objective et complète. Au-delà de sa contribution au développement économique de la France et au progrès social, on doit lui rendre un hommage particulier pour l'initiative historique de Robert Schuman, qui, cinq ans après la capitulation du IIIe Reich, a réalisé la réconciliation franco-allemande, et jeté les bases de la Communauté européenne.

Le MRP nous lègue un héritage de réconciliation, une famille politique, longtemps animée par Jean Lecanuet, représentée aujourd'hui par le CDS de Pierre Méhaignerie, Bernard Bosson et François Bayrou, qui se recommande de ses valeurs et de ses principes. Mais, bien plus encore : une famille d'esprit, un certain type d'hommes et de femmes engagés dans la politique qui, au centre comme dans la mouvance gaulliste ou dans les rangs des socialistes, défendent une même conception de l'homme - de la personne humaine - et de la société, s'opposent au collectivisme comme à l'individualisme égoïste et au libéralisme sauvage, refusent les pulsions d'un nationalisme étroit, pratiquent la tolérance et recherchent le dialogue, s'interdisent le mensonge et l'insulte, bref, qui contribuent utilement, comme le disait Etienne Borne, à «civiliser le combat politique».

Enfin, le MRP nous laisse une leçon : il n'est pas de politique sans pensée, pas de politique sans éthique ni de démocratie sans vertu. La France et l'Europe ne pourront pas accomplir les tâches immenses qui les attendent d'ici à la fin du siècle sans un «supplément d'âme».

Jacques Mallet
Président de l'Amicale du MRP
Vice président de l'Union européenne des démocrates-chrétiens
La Croix 26.11.1994

TRIBUNE LIBRE

ESSAI DE CONTRIBUTION

- à l'emploi
- à l'augmentation du pouvoir d'achat

C'est en fonction de l'entreprise, gîte essentiel d'emploi, que des réformes de fond s'imposent impérieusement. Par tous les moyens, il faut inciter à l'embauche.

1) **Clarification** concise de tous les textes sociaux dans le cadre d'une compréhension solidaire entre chefs d'entreprise et salariés.

2) **Simplification** massive du paiement des Cotisations Sociales qui doit s'effectuer dans leur **totalité** auprès d'un seul Organisme (URSAFF aux compétences étendues) chargé de la répartition auprès des Organismes intéressés : Sécurité Sociale, ASSEDIC, Caisses Complémentaires de Retraite et de Prévoyance, Aide à la Formation, Aide au Logement, etc...)

3) **Mise au point** d'un budget maîtrisé et contrôle de l'ensemble de la Protection Sociale. Nettoyage des Ecuries d'Augias et suppression du gaspillage dans l'énorme budget de 2.200 (deux mille deux cents) Milliards, ramené à la plus juste protection tout en **améliorant** les garanties.

4) Prise en charge par l'Etat d'une partie des Cotisations Sociales. Financement généré par un Impôt sur le Revenu modernisé et mensualisé (théorie Barre) et surtout par les nouveaux emplois nés d'une Economie compétitive et dégagée de tous ses impedimenta.

5) Augmentation substantielle du pouvoir d'achat par une diminution importante des prix résultant d'une diminution du prix de revient des produits.

6) Pression sur les décideurs (Parlement, Gouvernement, partenaires sociaux) pour la préparation des textes engageant les réformes de fond. A cet effet, S.O.S. au Conseil Economique aidé de compétences reconnues telles que l'I.G.A.S., l'Inspection des Finances, le C.N.R.S., etc... Ceci en vue de présenter d'ici l'An 2.000, les propositions de lois (Parlement) et les projets d'accords entre les partenaires sociaux.

Albert VIDAL
«L'Estivalière» - 506 B
06220 GOLFE-JUAN

SOMMAIRE

- Le mot de votre nouveau secrétaire général.
- Assemblée générale de l'Amicale.
- Le nouveau Bureau.
- Témoignages sur la création du M.R.P. : Robert Bichet, Madeleine Perrot, André Denis, André Davoust, Manifeste du M.R.P.
- Il y a 50 ans, le Mouvement Républicain Populaire, par Jacques Mallet.
- Dans notre courrier : «Un ancien de la Rue de Poissy retrouvé»; «Une Histoire commune de l'Europe».
- Tribune libre : «Essai de contribution à l'emploi et à l'augmentation du pouvoir d'achat», par Albert Vidal; «Le MRP avait raison», par Pierre Kerlévéo.

DANS NOTRE COURRIER

UN ANCIEN DE LA RUE DE POISSY RETROUVÉ

Le 20 mars 1995

Mon Cher ami,

1) Voici ma cotisation

2) Hélas, je ne pourrai être des vôtres le 29 - je suis en retraite (depuis 92) ; c'est au soleil mais un peu loin de Paris. En outre, je participe à des «pourparlers» pour la constitution d'une liste d'union aux municipales (Le Cannet 43.000 habitants) - Quelquefois la persévérance est couronnée de succès. puisque exactement 50 ans après mon adhésion au MRP, je serai - peut-être - prochainement un «éminent élu CDS» au conseil municipal, ce qui suffit à mon ambition !

3) Plongeons un peu dans les souvenirs. J'ai adhéré à 18 ans. Les responsables à Valence (où mes parents mosellans furent expulsés en 41) en ont été, mon frère André, le Père Chalamet, Maurice-René Simonnet, dirigeant JEC, qui profitait de ses déplacements bien-pensants pour des réunions clandestines (j'ai distribué à partir d'octobre 43 «Témoignage Chrétien», puis j'ai été agent de liaison au maquis Chalan-Belval, aux pieds du Vercors).

Retour en Lorraine en 45. Bac philo. Robert Schuman est un ami de la famille (son village natal, mitoyen de mon père, sur la frontière avec le Luxembourg). Séjour estudiantin à Paris. Août 50 . Joseph Fontanet (il y aurait lieu de rendre hommage à cet homme remarquable, intelligent, travailleur, qui cachait sa chaleur et son esprit fraternel sous une froideur savoyarde), me récupère dans son équipe rue de Poissy. Je prends en charge les bulletins MRP destinés aux artisans-commerçants et cadres, etc...

En avril 53, je retourne en Moselle avec la bénédiction de Robert Schuman, chargé de son secrétariat personnel et en qualité de secrétaire général permanent. Je fais adhérer Jean Seitlinger, ce dont je suis fier.

En décembre 57, je laisse «tomber», non sans regret, la politique ainsi que R. Schuman avec qui j'ai vécu tant d'heures enrichissantes de communication, pour partir en Afrique Noire, créer un journal. Puis intégration à l'AFP que j'installe à Nouakchott. Après 24 ans d'Outre-Mer dont 4 au Maroc, je regagne définitivement la métropole pour prendre successivement la direction régionale de l'Agence à Lille, puis Toulouse, jusqu'en 92. Date de l'intraitable retraite. Je continue cependant à faire des papiers un peu tous azimuts. Depuis 93, j'ai adhéré au CDS.

4) Je peux assurer (hélas !) que le CDS n'a pas hérité du style efficace du MRP. Pas «d'ateliers» groupant professionnels et élus, pas de presse digne de ce nom («Forces Nouvelles» était un journal et l'AFID d'Henri Poumerol, une excellente mini-agence de presse). Pas de secrétaires permanents mobiles (rappelons-nous Jean Fonteneau, remarquable responsable aux Fédérations), pas de fiches politiques pour les militants allant en campagne, etc.

5) Peut-on suggérer qu'un «Conseil des Anciens» apporte ses expériences aux jeunes, parce que manifester un esprit comme une flamme vive du souvenir c'est certes beau et pathétique, mais fournir des idées et des conseils pourrait se révéler «payant pour la famille» ?

6) Autre suggestion : ne pourrait-on pas publier tous les ans ou tous les deux ans un annuaire des Anciens, accompagné d'une bio-politique expresse. Avec l'arrière-pensée de retrouver plus aisément quelques vieux mais fidèles amis ?

7) Je sais bien que certains ex-MRP ont transhumé à gauche (voire à droite), mais la plupart des militants démocrates chrétiens sont demeurés fidèles à leurs idées ; le CDS les reprend et peut les élargir afin que «l'immense peuple de 1945» soit reconstitué. On peut toujours rêver, manière de demeurer jeune !

Jean Marie Wetzel - Journaliste - «Azur-Soleil»
34, Av. Mont Joli - 06110 Le Cannet -Tél. 93.69.57.67

UNE HISTOIRE COMMUNE DE L'EUROPE (suite)

Dans un précédent article, nous avons relevé que le Traité de Maastricht avait, entre autres choses (entre beaucoup d'autres choses et c'est l'aspect «fourre-tout» que l'on peut lui trouver...), ouvert de «nouveaux domaines de compétence pour la Communauté» et à l'action de celle-ci. (1) Ainsi pensons-nous trouver dans le domaine de la Culture et singulièrement de l'Histoire la possibilité de contribuer à la formation d'une conscience et d'un esprit européens. Mais il faut tout de même s'entendre sur ces domaines respectifs de la culture et de l'histoire et surtout savoir quelle peut être la conception de l'histoire la plus favorable à la formation de l'esprit européen. Concernant l'histoire, qui ne représente qu'une partie du domaine proposé à l'action de la Communauté, mais qui peut, selon nous, avoir une importance primordiale dans une éducation européenne bien comprise, le texte de l'article 128 déclare que «l'action de la Communauté vise à encourager la coopération entre Etats membres et si nécessaire à appuyer et compléter leur action dans les domaines suivants :

- l'amélioration de la connaissance et la diffusion de la culture et de l'histoire des peuples européens,
- et pareillement «le patrimoine culturel», «les échanges culturels», «la création artistique et littéraire»...

Tenons-nous en donc à l'histoire et observons que ce qu'indique le texte cité, c'est d'une part la connaissance de celle-ci et d'autre part cette histoire en tant **qu'histoire des peuples européens.** Il est tout à fait juste de prétendre améliorer la connaissance de l'histoire de l'Europe en étudiant celle des peuples la constituant. En effet, si les peuples veulent faire l'Europe unie, ils doivent trouver dans leur histoire les racines et les raisons de cette union. Du reste, le texte complet de la proposition dit bien : «La Culture et l'Histoire des peuples européens» de sorte qu'en résumé ce que vise l'action de la Communauté, c'est **«La connaissance (et la diffusion) de la Culture et de l'Histoire des peuples européens.** Il s'agit là d'une indication, d'un vœu, tout au plus d'une orientation, réellement libérale parce qu'elle prescrit la connaissance et la diffusion de toutes les cultures européennes sans en excepter ni en privilégier aucune, mais imprécise en ce qui concerne le moyen d'acquérir cette connaissance et de la diffuser. La connaissance de la Culture et de l'Histoire des peuples européens est une excellente chose et très utile s'imposant à tout «citoyen européen» et sans laquelle une Communauté européenne n'existerait que de nom, mais il y a des musées et des bibliothèques pour cela, ainsi que tous les moyens que l'audiovisuel peut déployer à cet effet. Pour riche ou enrichissante qu'elle soit, une telle connaissance de la Culture et de l'Histoire européennes risque de n'avoir qu'un mérite folklorique. Abondance de biens culturels ne saurait nuire, certes, mais ce n'est pas là l'action de formation que nous attendons de la Communauté dans le domaine de la culture et de l'histoire. Ce serait encore l'occasion de se souvenir du précepte de Montaigne selon lequel une t^te bien faite est préférable à une tête bien pleine. Une tête européenne bien faite, voilà donc un projet de formation pour la génération à venir.

Dans le domaine de la culture, il est vraisemblable que les Européens ne feront jamais mieux qu'au temps de «l'Europe qui est derrière nous» comme l'a bien montré l'historien Henri Condamine. La règle sera donc de respecter la liberté mais aussi la tradition de cette culture «européenne» qui a été défendue tout au long du siècle contre les idéologies totalitaires acharnées à la détruire ou à l'asservir.

Dans le domaine de l'histoire, c'est une autre exigence qui doit prévaloir, car s'il est bon d'être un Européen cultivé, il est peut-être meilleur et, en tout cas, plus authentique d'être un Européen conscient.

A partir du moment où l'on étudiera l'histoire de l'Europe comme histoire commune des Peuples, Nations, Etats de l'Europe décidés à vivre ensemble dans une paix définitive, on aura créé un esprit européen, formé une conscience européenne.

Nous examinerons dans un prochain article ce que l'on peut entendre, selon nous, par une **HISTOIRE COMMUNE DE L'EUROPE** et comment cette conception, relevant autant du domaine de l'éducation que de celui de la culture et relevant donc de la civilisation commune qui fait la raison d'être de l'Union européenne requiert pour sa réalisation en même temps «l'action de la Communauté» et l'initiative des citoyens européens.

Jean-Yves CHEVALLIER
Président de l'Institut d'Etudes et d'Education Européennes.

(1) Le M.R.P. vous parle, n° 61. la référence exacte est l'article 128 et non 129 du Traité de Maastricht.

DÉCÈS

Raymond ADDA .....(Neuilly s/Seine)
Jean AUBIN ..... (Hautes Alpes
Louis BESCHER ..... (Ecully)
Albert BESSE.....(Charensat)
Raymond BIZARD ..... (Rambouillet)
Marguerite BLONDON .....(Paris 2e)
Roland BERNAD-CURTIL ..... (St Maurice)
Charlette BONNEFOUS ..... (Paris 12e)
Roland BOUDET ..... (L'Aigle)
Théo BRAUN ..... (Alsace)
Roger BRUNET .....(Paris 12e)
Jean CHUZEVILLE ..... (Paris 15e)
Léon DESCAZEAUX . (St Magne de Castillon)
Mme Gaston DUPONT ..... (Etampes)
Jean-Paul GORET ..... (Semur en Aixois)
Robert GUBRY ..... (Maisons-Alfort)
Roger HAFFREINGUE ..... (Martel)
Albert HAMELIN ..... (Caluire)
Albert KERLÉVÉO .....(Aire sur la Lys)
Bernard LAURENT ..... (Sénateur de l'Aube)
Mme Paul LE BIHAN ..... (Nanterre)
René LEMAIGRE ..... (Ouistreham)
Louis LEPAGE .....(Paris 14e)
Marguerite MARCHETTI..... (Paris 5e)
Gustave MEILLON ..... (Paris 17e)
Henri MOREAU .....(Pantin)
André PICHARD ..... (Azé, Mayenne)
Fernande SAUNIER .....(St Mandé)
Georges SPITZ .....(Strasbourg)
Louis TRÉHARD ..... (Sées)

TRIBUNE LIBRE

LE M.R.P. AVAIT RAISON !

Il y a cinquante ans, le 25 novembre 1944, naissait le Mouvement Républicain Populaire. Les études historiques commencent à révéler ce qu'il a apporté au pays : réconciliation des chrétiens et de la démocratie, action dans la Résistance, grandes réformes sociales, redressement de l'économie, promotion de la famille, liberté de l'enseignement, construction européenne, lutte contre le communisme.

C'est Robert Prigent, député de Dunkerque puis ministre de la Population, qui déposa l'amendement introduisant le vote des femmes à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, dès 1943.

On ne se souviendra jamais assez des milliers de militants courageux, enthousiastes et désintéressés qui ont participé à l'engagement des fédérations.

Mais avant d'être un parti, avec ses limites et ses inévitables erreurs, le M.R.P. incarnait une pensée à laquelle se réfèrent aujourd'hui toutes les formations politiques, à l'exception des extrêmes. La dignité de la personne humaine, ses droits et ses devoirs, l'importance des communautés intermédiaires - familles, écoles, associations, syndicats - face à l'Etat-providence, le principe de subsidiarité pour déléguer le pouvoir à l'institution la plus efficace, la justice sociale qui est le contraire de la lutte des classes, la décentralisation, l'entreprise citoyenne sont devenus, au fil des années, des idées évidentes et consensuelles. Mieux expliquées, elles pourraient mobiliser et faire gagner des millions de Français à condition qu'ils soient moins râleurs, moins divisés que les Gaulois...

C'est encore l'esprit du M.R.P. qui inspire la C.D.U. et qui cimente le fameux modèle rhénan. Reconnaissons que le deutsche mark, Helmut Kohl et surtout les jeunes Allemands, qui bénéficient d'un chômage réduit à cause de leur système d'apprentissage, ne s'en portent pas plus mal !

Entre le socialisme idéologique et l'ultra-libéralisme, l'économie sociale de marché conjugue la performance et la solidarité, la liberté d'entreprendre et celle de servir les plus pauvres. Incontournable, elle est le plus sûr garant de l'avenir. Elle organise le capitalisme pour qu'il soit le moins inégalitaire et qu'il stimule le plus grand nombre. C'est le mérite du M.R.P. de l'avoir compris trop tôt.

Pierre Kerlévéo

LE NOUVEAU BUREAU

Décidée le 20 mars par le Comité directeur et approuvée le 29 mars par l'Assemblée générale, voici la nouvelle composition du Bureau de l'Amicale :

- Président : Jacques Mallet
- Secrétaire général : Cyriaque Decamme
- Secrétaires généraux adjoints : Henri Sportès et Germaine Touquet
- Trésorier : Jacques Gissinger
- Membres : Fernand Chaussebourg, Bertrand Chautard, Marguerite Colin, André Denis, Jacques Dubois, Lucien Gaillard, Christiane Henry, René Miltgen, Pierre Nicolet.

L'EUROPE DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Un important ouvrage vient de paraître sous ce titre dans la collection «Questions au XXè siècle» de la maison d'édition belge «Complexe» qui avait déjà publié un livre sur LE MRP ET LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE.

Jean-Dominique Durand, spécialiste d'histoire religieuse et politique, professeur d'histoire contemporaire à l'Université Jean Moulin de Lyon III, est l'auteur de cette vaste étude de 224 pages dont le mérite est de retracer l'histoire et l'action, ainsi que d'évoquer les problèmes actuels des Partis démocrates chrétiens dans toute l'Europe. Cette méthode comparative fait l'originalité et l'intérêt de ce livre important et très actuel. Au seuil de 1995 des questions fondamentales se posent à la démocratie chrétienne européenne, très diverse d'un pays à l'autre, tant en ce qui concerne son identité que sa stratégie. L'ouvrage de Jean-Dominique Durand, (collaborateur de la revue France-Forum) est en vente dans nos grandes librairies. Je recommande vivement sa lecture à tous les membres de l'Amicale du M.R.P.

Jacques MALLET

ERRATA

Dans le numéro 64 : Page 1, deuxième alinéa : après Paul Bacon, ajouter Louis Bour.
Page 15, troisième alinéa : Gisèle Favre (et non Favra) - Page 16, deuxième alinéa : Jean Dannenmuller

BULLETIN

- D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
  133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS - TEL : 47.05.84.51
- DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION 1995
- D'ABONNEMENT AU BULLETIN « LE M.R.P. VOUS PARLE »

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE ..... Tél. .....

Ci-joint :

- Cotisation de **120 Francs** + Abonnement de **30 Francs** : soit **150 Francs**
- ou Abonnement de **40 Francs**
- Par chèque bancaire à l'ordre de «Amicale du M.R.P.»
- ou Par chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45 Z au nom de « Amicale du M.R.P. »

Rayer la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Jacques MALLET - Commission paritaire de presse N° AS 65-465
IMPRIMERIE COPY AND CO - CIRCULAIRES COULON **42 36 08 15**